

Budget principal et budget annexe

En application des dispositions de l'article 12 des statuts de l'Etablissement, le Comité Syndical est appelé à délibérer sur les comptes de l'exercice écoulé et sur le compte de gestion du Comptable de l'Etablissement.

Le **budget principal de l'exercice 2014** a fait l'objet des délibérations suivantes :

- Budget Primitif : Comité Syndical du 4 décembre 2013 – Délibération n°13-179 ;
- Budget Supplémentaire: Comité Syndical du 12 mars 2014 – Délibération n°14-44 ;
- Décision Modificative n°2 : Comité Syndical du 15 octobre 2014 – Délibération n°14-130 ;
- Décision Modificative n°3 : Comité Syndical du 1 décembre 2014 – Délibération n°14-152.

Ces délibérations successives ont fixé les montants nets suivants, en euros :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Budget Primitif	6 383 689 €	1 342 241 €	7 725 930 €
Budget Supplémentaire	7 127 966,88 €	2 442 367,39 €	9 570 334,27 €
Décision Modificative n°2	33 099,74 €	-148 870 €	- 115 770,26 €
Décision Modificative n°3	- 647 000 €	175 000 €	- 472 000 €
Total	12 897 755,62 €	3 810 738,39 €	16 708 494,01 €

Le **budget annexe de l'exercice 2014** a fait l'objet des délibérations suivantes :

- Budget Primitif : Comité Syndical du 4 décembre 2013 – Délibération n°13-180 ;
- Budget Supplémentaire: Comité Syndical du 12 mars 2014 – Délibération n°14-45 ;
- Décision Modificative n°2 : Comité Syndical du 15 octobre 2014 – Délibération n°14-131 ;

Ces délibérations successives ont fixé les montants nets suivants, en euros :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Budget Primitif	4 928 377 €	1 199 000 €	6 127 377 €
Budget Supplémentaire	712 513,35 €	1 687 136,56 €	2 399 649,91 €
Décision Modificative n°2	0 (redéploiement)	100 000 €	100 000 €
Total	5 640 890,35 €	2 986 136,56 €	8 627 026,91 €

Les développements ci-après s'attachent à présenter :

- les dépenses/recettes globales et résultats globaux de l'exercice 2014 ;
- le détail des dépenses et résultats de l'exercice 2014.

Résultats de l'exercice 2014

Budget principal

Le Compte Administratif de l'exercice 2014 s'élève en recettes à 9 407 960,13 € et en dépenses à hauteur 9 378 135,63 €.

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses réelles de l'exercice	6 237 393,70 €	1 387 734,62 €	7 625 128,32 €
Dépenses d'ordre	1 121 490,24 €	631 517,07 €	1 753 007,31 €
Total dépenses de l'exercice	7 358 883,94 €	2 019 251,69 €	9 378 135,63 €
Recettes réelles de l'exercice	5 076 749,99 €	2 578 202,83 €	7 654 952,82 €
Recettes d'ordre	631 517,07 €	1 121 490,24 €	1 753 007,31 €
Total recettes de l'exercice	5 708 267,06 €	3 699 693,07 €	9 407 960,13 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 1 650 616,88 €	1 680 441,38 €	29 824,50 €

Dans ce tableau, sont distinguées opérations réelles (faisant l'objet d'encaissements ou de décaissements) et opération dites « d'ordre ».

Les opérations dites « d'ordre » font l'objet d'écritures comptables budgétairement neutres, sans incidences sur la trésorerie de l'Etablissement. Elles comprennent notamment les dotations aux amortissements des immobilisations pour un montant de 414 008,40 €, ainsi que celles des subventions d'investissements pour un montant de 113 119 €. Les écritures comptables passées suite à la cession d'éléments de l'actif de l'Etablissement (vente de terrains) concernent un montant de 1 225 879,91 €. Il est à noter que le produit des ventes a quant à lui été reversé au bénéficiaire prévu (Commune de Chadron) ou mis à disposition des membres de l'Etablissement (Reports de crédits « Le Veurdre »), conformément aux délibérations prises par le Comité Syndical.

Compte tenu des opérations réalisées au cours de l'exercice 2014, le résultat d'exécution du budget principal de l'Etablissement est globalement positif, pour un montant de 29 824,50 €.

Afin de déterminer le résultat de clôture de l'exercice 2014, il convient d'intégrer les résultats reportés (constatés pour l'exercice 2013). En tenant compte de l'excédent reporté de la section de fonctionnement de 3 902 982,94 € et du déficit reporté de la section d'investissement de 814 108,31 €, les résultats de clôture de l'exercice 2014 suivants apparaissent :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Total dépenses de l'exercice	7 358 883,94 €	2 019 251,69 €	9 378 135,63 €
Total recettes de l'exercice	5 708 267,06 €	3 699 693,07 €	9 407 960,13 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 1 650 616,88 €	1 680 441,38 €	29 824,50 €
Résultat reporté 2013	3 902 982,94 €	- 814 108,31 €	3 088 874,63 €
Résultat global de clôture de l'exercice 2014	2 252 366,06 €	866 333,07 €	3 118 699,13 €
<i>Reste à réaliser</i>	<i>- 3 994 056,64 €</i>	<i>- 573 908,00 €</i>	<i>- 4 567 964,64 €</i>

Il est constaté un **résultat global de clôture à 3 118 699,13 €, en baisse par rapport à celui de 2013 (24,87%)**, cela avant la prise en compte des restes à réaliser.

Budget annexe

Le Compte Administratif de l'exercice 2014 s'élève en recettes à 7 424 820,38 € et en dépenses à hauteur 5 660 663,79 €.

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses réelles de l'exercice	4 443 591,11 €	889 925,72 €	5 333 516,83 €
Dépenses d'ordre	327 146,96 €	- €	327 146,96 €
Total dépenses de l'exercice	4 770 738,07 €	889 925,72 €	5 660 663,79 €
Recettes réelles de l'exercice	5 120 835,39 €	1 976 838,03 €	7 097 673,42 €
Recettes d'ordre	- €	327 146,96 €	327 146,96 €
Total recettes de l'exercice	5 120 835,39 €	2 303 984,99 €	7 424 820,38 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	350 097,32 €	1 414 059,27 €	1 764 156,59 €

Dans ce tableau, sont distinguées opérations réelles (faisant l'objet d'encaissements ou de décaissements) et opération dites « d'ordre ».

Les opérations dites « d'ordre » font l'objet d'écritures comptables budgétairement neutres, sans incidences sur la trésorerie de l'Etablissement. Elles sont constituées par les dotations aux amortissements.

Compte tenu des opérations réalisées au cours de l'exercice 2014, le résultat d'exécution du budget annexe de l'Etablissement est globalement excédentaire de 1 764 156,59 €.

Afin de déterminer le résultat de clôture de l'exercice 2014, il convient d'intégrer les résultats reportés (constatés pour l'exercice 2013). En tenant compte de l'excédent reporté de la section

de fonctionnement de 712 513,35 € et du déficit reporté de la section d'investissement de 630 908,55 €, les résultats de clôture de l'exercice 2014 suivants apparaissent.

	Fonctionnement	Investissement	Total
Total dépenses de l'exercice	4 770 738,07 €	889 925,72 €	5 660 663,79 €
Total recettes de l'exercice	5 120 835,39 €	2 303 984,99 €	7 424 820,38 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	350 097,32 €	1 414 059,27 €	1 764 156,59 €
Résultat reporté 2013	712 513,35 €	- 630 908,55 €	81 604,80 €
Résultat global de clôture de l'exercice 2014	1 062 610,67 €	783 150,72 €	1 845 761,39 €
<i>Reste à réaliser</i>	<i>- 281 804,83 €</i>	<i>- 668 329,24 €</i>	<i>- 950 134,07 €</i>

Il est constaté un **résultat global de clôture de 1 845 761,39 €, en hausse de 562 427,96 € par rapport à 2013**, cela avant la prise en compte des restes à réaliser. La hausse constatée est à rattacher au versement du Fonds de Compensation de TVA (FCTVA), pour les années 2011 et 2012 présentant un caractère plutôt exceptionnel en termes d'investissement.

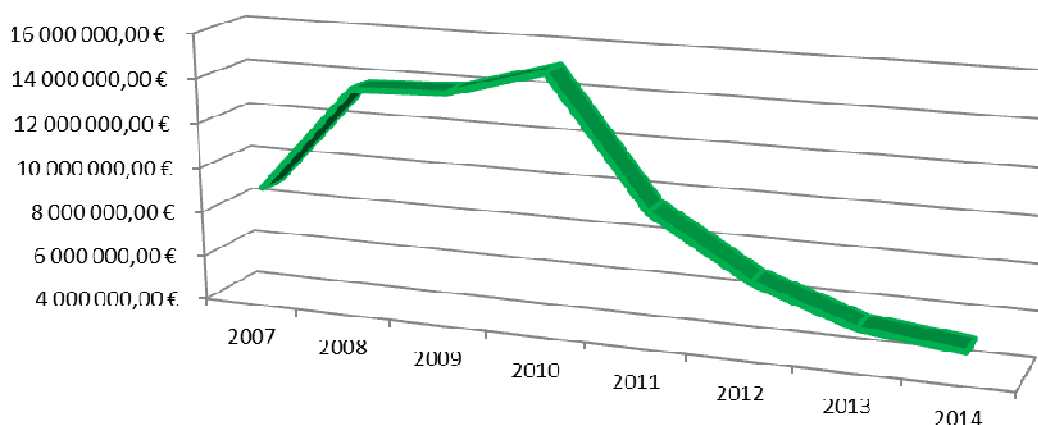
Comptes administratifs consolidés budget annexe et budget principal

Le tableau suivant présente les comptes administratifs consolidés (regroupant Budget principal et Budget annexe) pour l'exercice 2014 :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses réelles de l'exercice	10 680 984,81 €	2 277 660,34 €	12 958 645,15 €
Dépenses d'ordre	1 448 637,20 €	631 517,07 €	2 080 154,27 €
Total dépenses de l'exercice	12 129 622,01 €	2 909 177,41 €	15 038 799,42 €
Recettes réelles de l'exercice	10 197 585,38 €	4 555 040,86 €	14 752 626,24 €
Recettes d'ordre	631 517,07 €	1 448 637,20 €	2 080 154,27 €
Total recettes de l'exercice	10 829 102,45 €	6 003 678,06 €	16 832 780,51 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 1 300 519,56 €	3 094 500,65 €	1 793 981,09 €
Résultat reporté 2013	4 615 496,29 €	- 1 445 016,86 €	3 170 479,43 €
Résultat global de clôture	3 314 976,73 €	1 649 483,79 €	4 964 460,52 €
<i>Reste à réaliser</i>	<i>- 4 275 861,47 €</i>	<i>- 1 242 237,24 €</i>	<i>- 5 518 098,71 €</i>

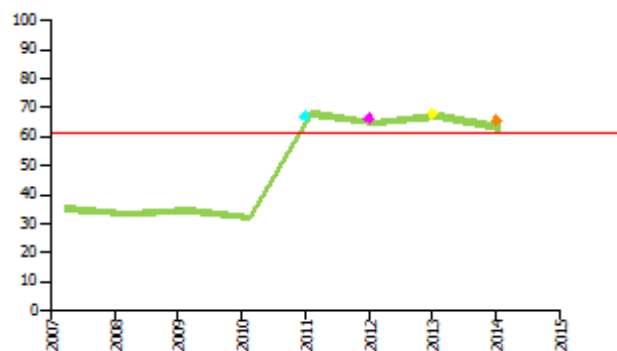
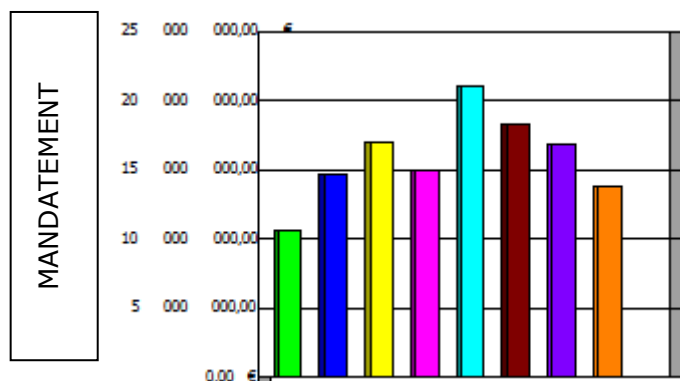
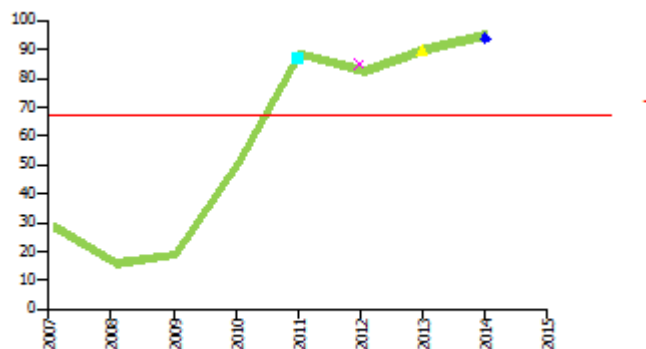
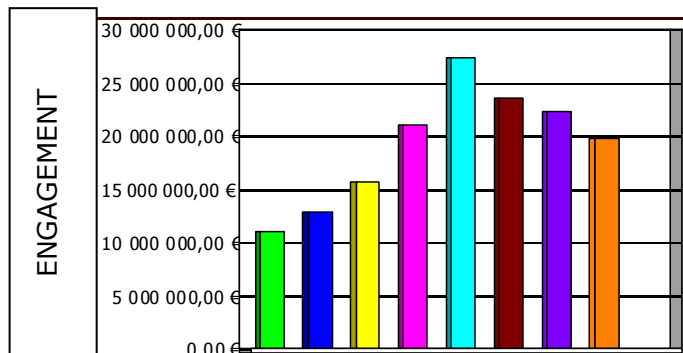
Il est constaté un **résultat global de clôture consolidé (budgets principal et annexe) de 4 964 460,52 € en baisse de 8,65 %**, cela avant la prise en compte des restes à réaliser.

Le graphique ci-dessous retrace l'évolution du résultat sur la période 2007-2014.

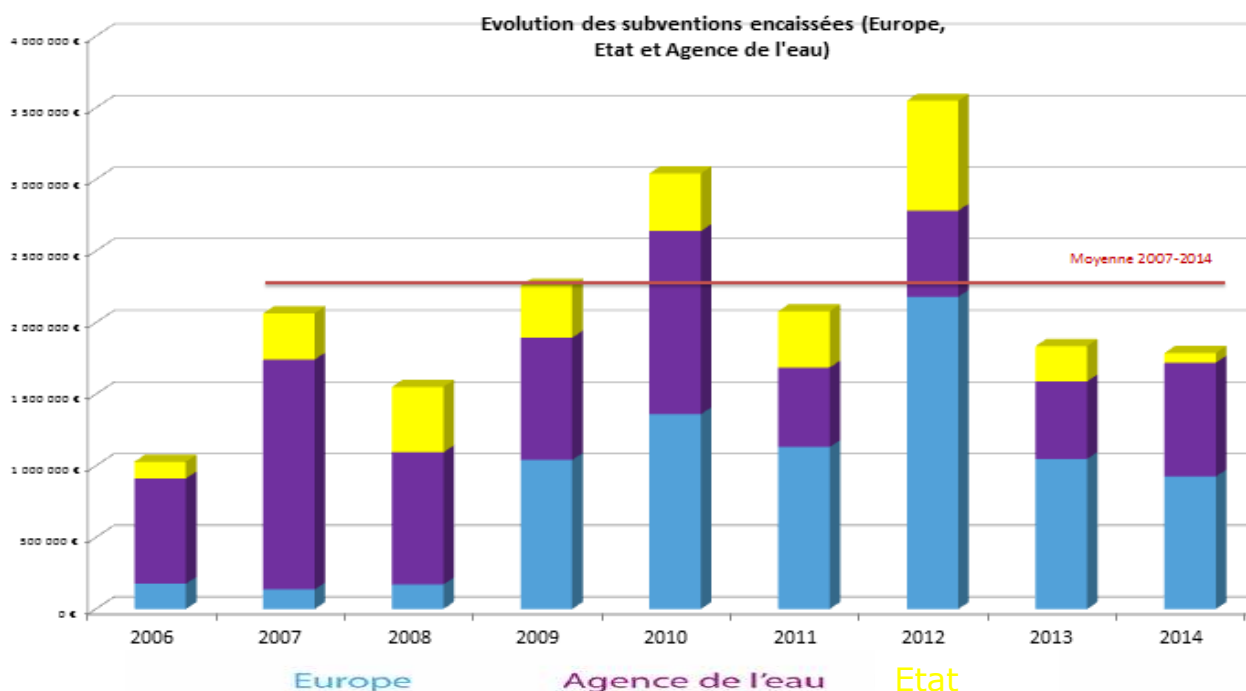


Pour mémoire, la Chambre Régionale des Comptes du Centre, dans ses observations définitives de 2001, avait jugé opportun d'attirer l'attention sur « l'augmentation régulière des résultats constatés aux comptes administratifs », invitant en cela à la résorption de l'« excédent ». Dans ses observations définitives de 2013, elle a constaté le résultat des efforts produits, à savoir « la très forte réduction de ses excédents cumulés, depuis 2011 », et invité dès lors à faire preuve de vigilance à cet égard.

A titre d'information, on trouvera ci-après les schémas récapitulatifs de l'évolution, depuis 2007, de l'engagement et du mandatement (hors comptes 001, 002, 020, 021, 022 et 023).



Est également fournie l'évolution des subventions encaissées depuis 2007. A noter pour 2014 un retard dans les versements, pour un montant de l'ordre du million d'euros.



Présentation des postes de dépenses du compte administratif 2014

Exploitation des ouvrages de Naussac et de Villerest*

	CA 2014 en dépenses	Résultat global à fin 2014
Administration	327 146,96	0
Exploitation, entretien et aménagement de l'usine et du barrage de Naussac	2 156 165,40	1 063 194,02
Exploitation, entretien et aménagement du barrage de Villerest	2 420 958,56	465 583,81
Gestion des crues et des étiages, modernisation	723 601,48	155 965,58
Gestion administrative de la redevance	32 791,39	161 017,98 (**)
Total Exploitation des ouvrages	5 660 663,79	1 845 761,39
<i>Pour information, montant des restes à réaliser</i>		950 134,07

(*) Il est à noter un montant de 517 244,35 € de dépenses relatives au budget annexe (Exploitation des ouvrages de Naussac et de Villerest) imputées au budget principal et neutralisées par une subvention d'équilibre.

(**) Sur ce montant, il est envisagé que 116 000 € puissent être mobilisés afin de régulariser pour les années 2011 à 2014 la prise en charge par le budget principal de l'ensemble d'un salaire relevant en fait pour moitié du budget annexe.

Concernant l'excédent de 1,8 M€, il est à préciser qu'un montant de l'ordre 950 k€ est déjà engagé et fait l'objet de restes à réaliser sur 2015. Par ailleurs, il est envisagé que le reliquat de l'ordre 900 k€ soit principalement mobilisé pour permettre l'inscription des dépenses nécessaires à la bonne gestion des ouvrages, y compris pour des opérations dont la réalisation pourrait être anticipées dès cette année, ainsi que pour consolider la provision pour gros travaux.

Prévention et réduction du risque inondation

		CA 2014 en dépenses	Résultat global 2014
ACTIONS DE BASSIN	Animation de la plateforme inondations	29 205,78	24 521,50
	Appui technique PCS et DICRIM et repères de crues	220 731,79	- 7 172,53
	Démarche RVI (création d'un environnement favorable)	39 199,06	310 756,61
	Démarche RVI (réalisation de diagnostics)	693 637,60	- 596 308,19 (*)
	Démarche RVI (mesures effectives)	12 740,04	424 843,64
	Démarche RVI (Task force temporaire)	141 490,62	33 386,92
	Initiative commune PCA des collectivités	308 382,08	- 361 257,96 (*)
	Appui aux collectivités propriétaires/gestionnaires de digues	61 700,72	- 94 103,95 (*)
ACTIONS TERRITORIALISEES	Mission en Loire Moyenne	66 345,02	69 003,48
	Apurement de dossiers « travaux locaux »	0	22 860,63
	Programmes de restauration du lit et de renforcement des levées en Région Centre	1 252 730,90	31 510,56
	PCS Région Centre	12 151,02	- 69 670,29 (*)
	Etude de Vals dans le Département du Cher et de la Nièvre	2 045,75	- 61 145,63 (*)
	Mission sur le Bassin de la Maine	67 104,02	504 854,33 (**)
	Etude du Val du giennois	218 024,09	- 148 024,09 (*)
	Etude Bassin du Loir	0	-19 820,82 (*)
	Total Prévention des inondations et réduction des risques	3 125 488,49	64 234,21
	<i>Pour information, montant des restes à réaliser</i>		1 068 233,57

(*) Résultat négatif en raison du décalage entre l'attribution et l'encaissement des subventions.

(**) Montant intégrant à hauteur de 388 000 € les reliquats de crédits Basse Loire au profit des collectivités membres.

Le montant de plus de 1 M€ faisant l'objet de restes à réaliser sur 2015 est à rapprocher du versement attendu de subventions de l'Europe à hauteur de 1,1 M€.

Stimulation de la Recherche/Données/Information (+ Valorisation du patrimoine)

	CA 2014 en dépenses	Résultat global 2014
Soutien aux programmes ou projets de recherche	400 839,88	690 090,01
Plateau Collaboratif d'Echanges du plan Loire	121 458,17	- 25 891,65 (*)
Réseaux de coopération et actions pilotes	118 665,11	4 983,19
Rendez-vous annuel chercheurs-gestionnaires	0	40 044,15
Conseil Scientifique du plan Loire	0	25 813,92
Actions patrimoniales / Classes Loire	88 050,23	126 981,37
Frais "généraux"	290 420,98	23 133,77
Total Recherche/Données/Information (+ patrimoine)	1 019 434,37	885 154,76
Pour information, montant des restes à réaliser		743 316,15

(*) Résultat négatif en raison du décalage entre l'attribution et l'encaissement de subventions 2014.

Le résultat de l'ordre de 140 k€ après prise en compte des restes à réaliser est à rapprocher du montant de dépenses « à inscrire au BS non financées au BP » (Cf. Comité Syndical de décembre 2014).

Aménagement et gestion des eaux

	CA 2014 en dépenses	Résultat global 2014
SAGE Loir	171 710,67	-150 088,37 (*)
SAGE Cher amont	134 824,61	39 053,25
SAGE Allier aval	104 495,03	20 715,25
SAGE Cher aval	115 964,50	200 979,76
SAGE Loiret	165 389,91	-120 779,99 (*)
SAGE Sioule	60 488,44	-24 153,80 (*)
SAGE Yèvre Auron	26 097,26	- 104 516,71 (*)
Appui et participation à la restauration des espèces de poissons migrateurs	627 640,82	-414 495,11 (*)
Appui et participation à la restauration des milieux naturels	36 233,82	22 727,84
Total Aménagement et gestion des eaux	1 442 845,06	- 419 497,88
Pour information, montant des restes à réaliser		486 965,19

(*) Résultat négatif en raison du décalage entre l'attribution et l'encaissement des subventions

Pour les opérations concernées, le traitement administratif de l'imputation des affectations des crédits de report Chambonchard, Basse Loire et Le Veudre est prévu courant 2015, avec pour conséquence la diminution d'autant du résultat négatif apparaissant aujourd'hui.

Fonctionnement administratif de l'Etablissement

	CA 2014 en dépenses	Résultat global 2014
Fonctionnement administratif général (y compris opérations financières)	1 706 755,33	264 146,35
Budget communication	126 644,19	- 1 463,25
Total Fonctionnement administratif	1 833 399,52	290 202,99
Pour information, montant des restes à réaliser		192 820,37

L'excédent, une fois déduits les 193 000 € de restes à réaliser, s'élève à un montant de l'ordre de 97 k€, permettant de faire face à des évolutions de dépenses (couverture chômage, etc.).

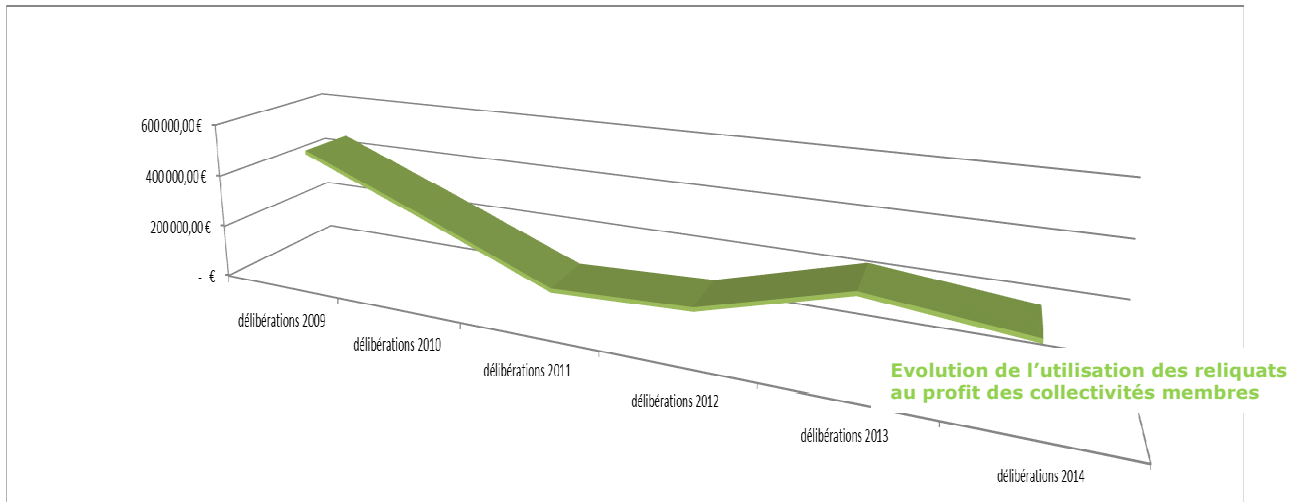
Patrimoine foncier de l'Etablissement

	CA 2014 en dépenses	Résultat global 2014
Site de Chambonchard	439	1 147 217,87
Site de Serre de la Fare	1 334 543,30	88 994,39
Site du Veudre	104 609,01	1 052 392,79
Total Patrimoine foncier de l'établissement	1 439 591,31	2 288 605,05
<i>Pour information, montant des restes à réaliser</i>		2 076 629,36

L'excédent constaté sur l'exercice 2014, de l'ordre de 2,2 M€ est à minorer de plus de 1,8 M€ de restes à réaliser, constitués notamment par les reliquats « Chambonchard » et « Le Veudre » au profit des collectivités membres (voir tableau ci-après).

Une fois pris en compte ces restes à réaliser, le montant de l'excédent n'est plus que de l'ordre de 210 000 €, correspondant aux dépenses liées à la gestion du patrimoine foncier (taxes foncières, frais de notaires, frais de mise en sécurité, traitement de déchets,...).

	DETAIL DES RELIQUATS DISPONIBLES (Février 2015)				SOLDE DES RELIQUATS DISPONIBLES
	0004	2011	0002		Total reliquats disponibles
Collectivité	Reliquats [Chambonchard] - Comité Syndical du 2 avril 2009	Reliquats disponibles [Basse Loire] - Comité syndical du 3 juin 2010	Reliquats disponibles [Le Veudre] - Comité Syndical du 10 mars 2011	dont vente en 2014 du Hameau de Paraize autorisée par la délibération n°12-171 du CS du 14/11/2012	
Ardèche	222,00 €				222,00 €
Cher	89 037,22 €	15 015,60 €	74 248,20 €	6 613,20 €	178 301,02 €
Creuse	20 642,00 €	1 242,57 €	1 163,37 €	103,62 €	23 047,94 €
Indre et Loire		3 427,68 €	82 827,28 €	19 607,28 €	86 254,96 €
Loir et Cher	119 616,00 €	13 851,60 €	55 278,60 €	4 923,60 €	188 746,20 €
Loire	14 440,00 €	10 961,00 €	10 127,00 €	902,00 €	35 528,00 €
Haute Loire		1 623,79 €	2 171,13 €	193,38 €	3 794,92 €
Loire Atlantique	369,00 €	94 426,59 €	31 040,49 €	2 764,74 €	125 836,08 €
Loiret			131 067,71 €	17 876,76 €	131 067,71 €
Lozère	204,00 €	32,01 €	81,51 €	7,26 €	317,52 €
Maine et Loire	417,00 €	8 520,92 €	80 057,64 €	7 130,64 €	88 995,56 €
Nièvre	5 938,61 €	3 544,38 €	47 038,68 €	4 189,68 €	56 521,67 €
Puy de Dôme	868,00 €	10 476,00 €	7 335,90 €	653,40 €	18 679,90 €
Saône et Loire	26 158,00 €	3 849,93 €	3 134,43 €	279,18 €	33 142,36 €
Haute Vienne		4 740,39 €	4 068,09 €	362,34 €	8 808,48 €
Auvergne	32 688,41 €	6 605,70 €	5 483,40 €	488,40 €	44 777,51 €
Centre			35 817,96 €	16 340,28 €	35 817,96 €
Languedoc Roussillon	68,00 €	10,67 €	27,17 €	2,42 €	105,84 €
Pays-de-Loire		19 997,57 €	37 032,71 €	3 298,46 €	57 030,28 €
Bourgogne	8 169,94 €		16 724,37 €	1 489,62 €	24 894,31 €
Limousin	6 884,00 €	1 994,32 €	1 743,82 €	155,32 €	10 622,14 €
	325 722,18 €	200 320,72 €	626 469,46 €		1 152 512,36 €



L'application des dispositions précédentes fait l'objet des délibérations suivantes proposées au Comité Syndical :

- **Approbation du compte administratif et du compte de gestion de l'exercice 2014 – Budget principal**
- **Approbation du compte administratif et du compte de gestion de l'exercice 2014 – Budget annexe « exploitation des ouvrages »**
- **Affectation des résultats du budget principal**
- **Affectation des résultats du budget annexe**